

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

### Dans tous les cas :

**Déclaration conjointe de conclusion d'un PACS**

**Une convention de PACS** (en un seul original)

Un modèle de convention est disponible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pour un conseil juridique, vous pouvez vous adresser à un notaire, un avocat, la maison de justice et du droit.

### Vous êtes de nationalité française:

**Acte de naissance** : les actes photocopiés, numérisés ou transmis par fax ne sont pas acceptés. Le livret de Famille ne peut pas remplacer l'acte de naissance. L'état civil contenu dans l'acte de naissance doit être strictement le même que celui figurant dans les autres pièces (Carte Nationale d'Identité, passeport...)

- **Extrait d'acte de naissance avec filiation et toutes les mentions marginales :**

- **pour les personnes nées en France**, demande auprès de la mairie du lieu de naissance, validité : moins de 3 mois au jour du rendez-vous.
- **Pour les français nés à l'étranger**, adressez-vous au Service Central de l'Etat Civil de Nantes, validité : moins de 3 mois au jour du rendez-vous.

**Pièce d'identité : photocopie (recto/verso) + original** (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité

**Si vous êtes divorcé(e)**: livret de famille avec mention du divorce (original + photocopie)

**Si vous êtes veuf(ve)** : Acte de décès original, livret de famille avec mention du décès (original + photocopie)

**Important** : Si l'enregistrement d'un Pacs figure sur l'extrait d'acte de naissance, sa dissolution doit y être inscrite.

Si vous êtes divorcé(e), la mention du divorce doit obligatoirement figurer dans l'extrait d'acte de naissance.

Si l'acte de naissance comporte une mention Répertoire Civil (RC), veuillez en demander le contenu au Tribunal de Grande Instance de votre lieu de naissance ou au service central d'état civil si vous êtes né(e) à l'étranger

**Vous êtes de nationalité étrangère: (nés à l'étranger)**

**Acte de naissance, validité : moins de 6 mois au jour du rendez-vous**

Si l'acte n'est pas rédigé en français, il doit être traduit par un traducteur assermenté.

Selon les pays, l'acte doit être légalisé ou comporter une apostille : **prendre contact avec le service de l'état civil.**

Le livret de Famille ne peut pas remplacer l'acte de naissance. L'état civil contenu dans l'acte de naissance doit être strictement le même que celui figurant dans les autres pièces (pièce d'identité, certificat de coutume/célibat, certificat de non Pacs ...)

Si vous avez la qualité d'apatride ou de réfugié(e), vous produirez une copie intégrale d'acte de naissance délivrée par l'OFPRA (validité : 3 mois) ; vous serez dispensé(e) de la production du certificat de coutume/célibat.

**Pièce d'identité : photocopie (recto/verso)+ original (passeport, titre de séjour) en cours de validité**

**Si vous êtes veuf (ve) : Acte de décès original, livret de famille avec mention du décès (original + photocopie)**

**Un certificat de coutume et de célibat (ou de non remariage), validité moins de 6 mois au jour du rendez-vous.**

Délivré par les autorités nationales ou leur représentation diplomatique en France.

**Certificat de non Pacs délivré par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères. Demande à effectuer sur le site : <https://mdel.mon.service-public.fr/mademarchev5/sfjsp?interviewID=12819> ou par courrier.**

**Attestation de non-inscription au répertoire civil annexe (document joint) délivré par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères**

---

**LES DOSSIERS COMPLETS SONT :**

**-A ENVOYER PAR COURRIER A L'ADRESSE SUIVANTE :Mairie de Plaisance du Touch – Service de l'état civil – rue Maubec – 31830 PLAISANCE DU TOUCH.**

**-OU A DÉPOSER A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE**

**VOUS SEREZ CONTACTÉ PAR LE SERVICE ÉTAT CIVIL POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS POUR L'ENREGISTREMENT DE LA DÉCLARATION CONJOINTE : **Présence des 2 partenaires OBLIGATOIRE****



## **Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune**

(Articles 515-1 à 515-7-1 du code civil)

Vous êtes célibataires, majeurs, et vous souhaitez conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) pour organiser votre vie commune, dans votre mairie de résidence commune, ou dans votre consulat ou ambassade dans le ressort duquel dépend votre résidence commune.

Celui-ci est ouvert aux couples, de même sexe ou de sexe différent.

Aucune condition de nationalité n'est exigée pour conclure un Pacs en France. Pour conclure un Pacs à l'étranger, l'un au moins des partenaires doit être de nationalité française.

Vous êtes susceptibles de devoir respecter certaines conditions si vous faites l'objet d'une mesure de protection juridique.

Nous vous invitons à lire attentivement la notice explicative (Cerfa n° 52176-01) avant de remplir ce formulaire.

Veuillez cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, joindre les pièces justificatives nécessaires (listées dans la notice explicative), dater et signer conjointement cette déclaration.

Pour rendre effectif votre Pacs, vous devez vous rendre devant l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle vous fixez votre résidence commune ou, pour les futurs partenaires résidents à l'étranger, devant l'agent consulaire ou diplomatique de la circonscription consulaire dans le ressort de laquelle est située votre résidence commune, et présenter ce formulaire complété, ainsi que les pièces justificatives déjà évoquées.

## L'identité et la filiation des partenaires

### Le premier partenaire

#### Identité du premier partenaire :

Madame  Monsieur

Votre nom (de famille) : \_\_\_\_\_

Votre/vos prénom(s) : \_\_\_\_\_

Votre date de naissance (au format JJ MM AAAA) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Votre lieu de naissance (commune, département, pays) : \_\_\_\_\_

Votre/vos nationalité(s) : \_\_\_\_\_

Etes-vous placé(e) sous la protection juridique et administrative de l'Ofpra (réfugié, apatride, bénéficiaire de la protection subsidiaire) ?  Oui  Non

Faites-vous l'objet d'une mesure de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale, mandat de protection future) ?  Oui  Non

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Lieu-dit ou commune déléguée (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Votre adresse électronique : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Votre numéro de téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

#### Filiation du premier partenaire :

Nom (de famille) du père : \_\_\_\_\_

Prénom(s) du père : \_\_\_\_\_

Date de naissance du père (au format JJ MM AAAA) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Lieu de naissance du père (commune, département, pays) : \_\_\_\_\_

Nom (de famille) de la mère : \_\_\_\_\_

Prénom(s) de la mère : \_\_\_\_\_

Date de naissance de la mère (au format JJ MM AAAA) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Lieu de naissance de la mère (commune, département, pays) : \_\_\_\_\_

**Le second partenaire**

**Identité du second partenaire :**

Madame  Monsieur

Votre nom (de famille) : \_\_\_\_\_

Votre/vos prénom(s) : \_\_\_\_\_

Votre date de naissance (au format JJ MM AAAA): |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Votre lieu de naissance (commune, département, pays) : \_\_\_\_\_

Votre/vos nationalité(s) : \_\_\_\_\_

Etes-vous placé(e) sous la protection juridique et administrative de l'Ofpra (réfugié, apatride, bénéficiaire de la protection subsidiaire) ?  Oui  Non

Faites-vous l'objet d'une mesure de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale, mandat de protection future) ?  Oui  Non

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Lieu-dit ou commune déléguée (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Votre adresse électronique : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Votre numéro de téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**Filiation du second partenaire :**

Nom (de famille) du père : \_\_\_\_\_

Prénom(s) du père : \_\_\_\_\_

Date de naissance du père (au format JJ MM AAAA): |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Lieu de naissance du père (commune, département, pays) : \_\_\_\_\_

Nom (de famille) de la mère : \_\_\_\_\_

Prénom(s) de la mère : \_\_\_\_\_

Date de naissance de la mère (au format JJ MM AAAA): |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Lieu de naissance de la mère (commune, département, pays) : \_\_\_\_\_

**Les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune**

Les futurs partenaires ne doivent pas être mariés ou pacsés, ni avoir entre eux de liens familiaux directs :

- entre ascendant et descendant en ligne directe (entre un père et son enfant, entre une mère et son enfant, entre un grand-parent et son petit-enfant...),
- entre frères, entre sœurs, entre frère et sœur,
- entre demi-frères, entre demi-sœurs, entre demi-frère et demi-sœur,
- entre un oncle et sa nièce ou son neveu, entre une tante et son neveu ou sa nièce,
- entre alliés en ligne directe (entre une belle-mère et son beau-fils ou son gendre ou sa belle-fille, entre un beau-père et son beau-fils ou sa belle-fille ou son gendre...).

Les futurs partenaires doivent également fixer un lieu de résidence commune.

Nous attestons sur l'honneur :

qu'il n'existe entre nous aucun lien de parenté ou d'alliance qui constituerait un empêchement pour conclure un pacte civil de solidarité (Pacs),

établir notre résidence commune à l'adresse suivante :

Votre adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Lieu-dit ou commune déléguée (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

**Choix de la convention de Pacs des futurs partenaires**

Afin d'organiser leur vie commune, les futurs partenaires doivent utiliser soit la convention-type de Pacs (qui fait l'objet du formulaire Cerfa n°15726-01 intitulé « Convention-type de Pacs »), soit une convention spécifique rédigée par leurs soins. Le choix des partenaires est le suivant :

nous choisissons d'utiliser la convention-type de Pacs et nous nous engageons à compléter le formulaire Cerfa n°15726-01.

nous choisissons d'utiliser une convention spécifique rédigée par nos soins, que nous présenterons devant l'officier de l'état civil (ou l'agent consulaire ou diplomatique) chargé d'enregistrer notre demande de Pacs. Dans ce cas, nous n'avons pas à compléter la convention-type de Pacs présente dans le formulaire Cerfa n°15726-01.

**Signatures des partenaires**

Fait à : \_\_\_\_\_

Le (au format JJ MM AAAA) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Signature du premier partenaire

Signature du second partenaire

***Ce formulaire est conservé par l'officier de l'état civil procédant à l'enregistrement du Pacs.***

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

**Champs à compléter par l'officier de l'état civil ou l'agent consulaire ou diplomatique procédant à l'enregistrement de la déclaration de Pacs**

Date d'enregistrement de la déclaration de Pacs (au format JJ MM AAAA) : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Numéro d'enregistrement de la déclaration de Pacs : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Signature et sceau de l'officier de l'état civil ou de l'agent consulaire ou diplomatique :



## Convention-type de pacte civil de solidarité (Pacs)

(Articles 515-1 à 515-7-1 du code civil)

Vous êtes célibataires, majeurs, et vous souhaitez conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) pour organiser votre vie commune, dans votre mairie de résidence commune, ou dans votre consulat ou ambassade dans le ressort duquel dépend votre résidence commune.

Celui-ci est ouvert aux couples, de même sexe ou de sexe différent.

Aucune condition de nationalité n'est exigée pour conclure un Pacs en France. Pour conclure un Pacs à l'étranger, l'un au moins des partenaires doit être de nationalité française.

Vous êtes susceptibles de devoir respecter certaines conditions si vous faites l'objet d'une mesure de protection juridique.

Nous vous invitons à lire attentivement la notice explicative avant de remplir ce formulaire.

Veuillez cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, dater et signer conjointement cette convention de Pacs.

Pour rendre effectif votre Pacs, vous devez vous rendre devant l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle vous fixez votre résidence commune ou, pour les futurs partenaires résidents à l'étranger, devant l'agent consulaire ou diplomatique de la circonscription consulaire dans le ressort de laquelle est située votre résidence commune, et présenter :

- le formulaire Cerfa n°15725-01 intitulé « Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) » ;
- ce formulaire complété, si vous avez opté pour l'établissement d'une convention-type de Pacs dans le formulaire Cerfa n° 15725-01 intitulé « Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) » ;
- les pièces justificatives nécessaires (listées dans la notice explicative n°52176-01).



**L'identité des partenaires**

**Identité du premier partenaire**

Madame  Monsieur

Votre nom (de famille) : \_\_\_\_\_

Votre/vos prénom(s) : \_\_\_\_\_

Votre date de naissance (au format JJ MM AAAA) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Votre lieu de naissance (commune, département, pays) : \_\_\_\_\_

Votre/vos nationalité(s) : \_\_\_\_\_

**Identité du second partenaire**

Madame  Monsieur

Votre nom (de famille) : \_\_\_\_\_

Votre/vos prénom(s) : \_\_\_\_\_

Votre date de naissance (au format JJ MM AAAA) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Votre lieu de naissance (commune, département, pays) : \_\_\_\_\_

Votre/vos nationalité(s) : \_\_\_\_\_

## **L'organisation de la vie commune des futurs partenaires**

Afin d'organiser leur vie commune, les futurs partenaires ont opté pour l'établissement de la convention-type de Pacs suivante :

### **Convention-type de Pacs**

*(à compléter si les futurs partenaires ont choisi de ne pas utiliser de convention spécifique rédigée par leurs soins)*

#### **Article liminaire**

Entre nous, il est conclu un pacte civil de solidarité, conformément aux articles 515-1 à 515-7-1 du code civil. Nous convenons d'organiser notre vie commune dans les conditions définies aux articles suivants.

#### **Article 1- Aide matérielle**

Nous nous engageons à une vie commune, ainsi qu'à une aide matérielle et une assistance réciproques. L'aide matérielle sera :

- proportionnelle à nos facultés respectives.
- fixée à hauteur de \_\_\_\_\_ euros par an.

#### **Article 2- Solidarité des partenaires**

A l'égard des tiers, nous serons tenus solidairement au paiement des dettes contractées par l'un de nous pour les besoins de la vie courante, sauf pour les dépenses manifestement excessives.

Sur le plan fiscal, nous ferons l'objet d'une imposition commune établie à nos deux noms pour l'ensemble de nos revenus (y compris pour les revenus perçus l'année de l'enregistrement de la déclaration de Pacs, sauf option contraire).

#### **Article 3- Régime des biens**

Nous optons pour :

- le régime légal de la séparation des patrimoines.
- le régime de l'indivision des biens que nous acquerrons, ensemble ou séparément, à partir de l'enregistrement du Pacs.

#### **Article 4- Formalités relatives à l'enregistrement du Pacs**

Nous nous engageons à procéder à la déclaration conjointe de conclusion de Pacs devant :

- l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle nous fixons notre résidence commune, c'est-à-dire à la mairie de :  
\_\_\_\_\_

- l'agent consulaire ou diplomatique de la circonscription consulaire dans le ressort de laquelle est située notre résidence commune, fixée à :  
\_\_\_\_\_

Le Pacs prend effet entre nous le jour de son enregistrement. L'accomplissement de la formalité de publicité rendra le présent pacte opposable aux tiers.

**Signatures des partenaires**

Fait à : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Signature du premier partenaire

Signature du second partenaire

***La convention-type de Pacs doit être restituée aux partenaires et conservée par ces derniers. L'officier de l'état civil n'en garde pas de copie.***

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

**Champs à compléter par l'officier de l'état civil ou l'agent consulaire ou diplomatique procédant à l'enregistrement de la déclaration de PACS**

Déclaration de pacte civil de solidarité enregistrée le (au format JJ MM AAAA): |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|

à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Sous le numéro : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Signature et sceau de l'officier de l'état civil ou de l'agent consulaire ou diplomatique :

,

**Vous êtes de nationalité étrangère,  
né(e) à l'étranger et résidant(e) en France  
depuis moins d'un an**

## **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e),

**NOM :** .....

**Prénom(s) :** .....

**Né(e) le :** ..... **à :** ..... **Pays :** .....

Atteste sur l'honneur que :

- je réside en France depuis le : ....., soit moins d'un an au jour du rendez-vous.
- J'ai la capacité juridique de conclure un contrat (c'est-à-dire que je ne fais pas l'objet d'un régime de protection des majeurs comme par exemple la tutelle)

Fait à Plaisance du Touch, le :

Signature :

**Toute fausse déclaration engage votre responsabilité et vous expose à des sanctions pénales conformément aux dispositions de l'article 441-7 du code pénal.**

**Demande à envoyer à :**

**Service central d'état civil  
Répertoire civil annexe  
11 rue de la Maison Blanche  
44941 NANTES Cedex 09**

**DEMANDE D'ATTESTATION DE NON INSCRIPTION AU  
RÉPERTOIRE CIVIL ANNEXE**

<b>NOM :</b>	<b>Prénom(s) :</b>
<b>Nom d'usage :</b>	
<b>Vous êtes :</b> <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve)	
<b>Né(e) le :</b>	<b>À Ville :</b> <b>Pays</b>
<b>Adresse précise (N° bâtiment, d'appartement...) :</b>	
<b>Code Postal :</b>	<b>Ville :</b>
Afin de conclure un PACS à la Mairie de PLAISANCE DU TOUCH (Haute-Garonne)	

Étant de nationalité étrangère, né(e) à l'étranger et résidant en France depuis plus d'un an, j'ai l'honneur de solliciter la délivrance d'un certificat de non inscription au répertoire civil annexe.

À PLAISANCE DU TOUCH (Haute-Garonne), le.....  
**Signature :**

**Pièces à joindre à votre demande :**

- Photocopie d'une pièce d'identité mentionnant l'état civil complet
- Photocopie de la copie intégrale d'acte de naissance ou de l'extrait d'acte de naissance de moins de 6 mois (traduit en français)
- Éventuellement, photocopie de toute pièce justificative de votre état civil : livret de famille, acte de mariage avec mention du divorce, jugement
- Enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur



